

Dr med. Susanne Driessen
Présidente swissethics

Haus der Akademien
Laupenstrasse 7
3001 Bern

susanne.driessen@swissethics.ch
www.swissethics.ch

Berne, le 14 janvier 2019

Rapport annuel de swissethics 2018

swissethics est l'organisation faitière des commissions cantonales d'éthique de la recherche sur l'être humain. En tant que telle, swissethics est le point de convergence des préoccupations des chercheurs, promoteurs, CRO, patients et de nombreuses institutions nationales. Pour le bureau de swissethics à Berne, l'année 2018 a été placée d'une part sous le sceau d'une consolidation continue des activités existantes et d'un élargissement des activités d'autre part.

En 2018, suite de l'approbation d'une modification des statuts, le comité exécutif a été restructuré afin d'inclure chaque commission d'éthique et d'assumer les responsabilités de l'ancien comité directeur de BASEC. Il fait donc office d'organe opérationnel mettant en œuvre les décisions du conseil.

Outre les trois réunions du conseil et les trois réunions du comité exécutif, trois réunions des secrétariats scientifiques, deux réunions des juristes des commissions d'éthique et une réunion des secrétariats administratifs ont été organisées au cours de l'exercice considéré.

Le travail effectué est communiqué via le site internet de swissethics et par des newsletters régulières. Le présent rapport détaille les principales activités de 2018:

- Publication du rapport sur la révision de la loi sur la recherche sur l'être humain (LRH)
- Collaboration avec l'OFSP sur les statistiques BASEC et enquête auprès des chercheurs
- Contribution à la conception des compatibilités juridiques avec l'UE (Dispositifs médicaux, dispositifs médicaux de diagnostiques in vitro)
- Élaboration de papiers de position sur les découvertes fortuites et les registres
- Formation initiale et continue des membres des commissions d'éthique
- Développement d'une ligne directrice et d'un modèle pour la présentation d'informations supplémentaires relatives au règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) destinées aux participants à des projets de recherche
- Elaboration d'un modèle de protocole pour les « autres » essais cliniques et d'un modèle d'information aux participantes enceintes ou aux partenaires enceintes des participants à des projets de recherche

- Développement et mise en œuvre d'une procédure de soumission des annonces de sécurité via BASEC.
- Travaux juridiques préparatoires relatifs au consentement électronique dans le cadre du consentement général
- Développement d'un registre public de l'ensemble des projets de recherche approuvés par les commissions d'éthique suisses (RoPS)
- Amélioration du transfert automatique des données relatives aux essais cliniques entre BASEC et le Swiss National Clinical Trial Portal (SNCTP2) de l'OFSP.

Ces activités ont contribué à atteindre les objectifs de swissethics:

- promotion de la qualité de la recherche scientifique
- prise en compte des aspects éthiques
- harmonisation de l'évaluation des projets de recherche
- recherche de solutions communes
- développement continue de BASEC
- renforcement de la Suisse en tant que lieu de recherche
- promotion de la transparence

Groupe de travail consacré à la loi sur la recherche sur l'être humain

Du point de vue des commissions d'éthique, il est nécessaire de réviser la loi sur la recherche sur l'être humain (LRH) et ses ordonnances. Dès novembre 2016, le groupe de travail de swissethics consacré à la LRH a défini ce qu'il considère comme les préoccupations structurelles les plus importantes. Le rapport publié à l'été 2018 (rapport en allemand) s'adresse principalement au législateur et aux autres parties intéressées et devrait constituer une contribution à la révision de la loi. L'objectif est de mettre l'accent sur les éléments essentiels et il convient d'appréhender le document comme un complément au rapport d'évaluation complet de l'OFSP. La protection de l'individu, de sa dignité et de son autonomie se trouvent au premier plan, et ces éléments ont la priorité sur les intérêts de la science et de la société. Par conséquent, une approche résolument axée sur les risques est suggérée. En outre, il convient d'éliminer les obstacles administratifs inutiles afin de renforcer la viabilité future de la Suisse en tant que lieu de recherche.

Coopération swissethics- OFSP sur l'évaluation de la LRH

L'évaluation et l'éventuelle révision de la LRH et des ordonnances sont à présent et pour les années à venir du côté législateur. Les résultats du vaste programme d'évaluation lancé par l'OFSP sont maintenant disponibles et seront inclus dans le rapport d'évaluation global. swissethics a participé à de nombreux projets et les commissions cantonales d'éthique ont été disponibles pour des entretiens. Les projets les plus importants auxquels swissethics a participé sont brièvement décrits ci-dessous:

1. Evaluation globale (Projet Widmer/Frey):

swissethics a mis à disposition les données issues de BASEC nécessaires à l'évaluation globale effectuée par Prof. Dr Thomas Widmer et son équipe de l'Institut de sciences politiques de l'Université de Zurich.

2. Statistiques BASEC (Institut ceb, SCTO, Cochrane Switzerland):

swissethics est co-mandante de ce projet et met à la disposition les données du portail BASEC ainsi que son expertise. Ce projet comporte trois sous-projets distincts:

- Evaluation des données issues de BASEC pour les années 2016 et 2017.
- Enquête sur la LRH, la procédure de soumission, le portail BASEC et sur le travail des commissions d'éthique menée auprès des chercheurs
- Evaluation des clarifications de responsabilités et enquête auprès des chercheurs à ce sujet.

La coopération de longue durée entre les institutions susmentionnées et l'OFSP a été très fructueuse: suite à la mise en place initiale des accords, des réunions ont été organisées afin développer les entretiens et l'évaluation a donné lieu à d'importants correspondance et échanges en vue de la préparation et de la correction des rapports soumis par les institutions respectives.

Future coopération swissethics - OFSP

Au cours des dernières années, l'OFSP a mandaté à plusieurs reprises swissethics pour des projets ponctuels. Jusqu'à présent, un accord de coopération à long terme entre le Bureau de coordination de la recherche sur l'être humain de l'OFSP (kofam) et swissethics faisait défaut. En juillet 2018, l'OFSP a soumis le cahier des charges d'un accord-cadre pluriannuel, à la suite de quoi swethethics a élaboré une offre. Le processus de mise en place d'un contrat-cadre était une entreprise à long terme car nécessitant une autorisation spéciale de l'OFSP. Les conditions pour la conclusion d'un accord ont été remplies au cours de l'année sous revue, ce qui signifie qu'une coopération à long terme sera possible à l'avenir.

Au cours de l'année 2018, un transfert amélioré des données de BASEC vers le Portail national suisse des essais cliniques (SNCTP) a été réalisé pour le compte et en coopération avec l'OFSP.

Nouveaux règlements européens :

Règlement européen relatif aux dispositifs médicaux (MDR) et règlement européen relatif aux dispositifs de diagnostic in vitro (IVDR)

Les règlements ont été adoptés au niveau de l'UE le 5 avril 2017 afin de mieux réglementer l'utilisation des dispositifs médicaux et de détecter plus précocement ou d'éviter les risques associés à leur utilisation (mot-clé implants mammaires). Les délais de mise en œuvre s'étaleront jusqu'en 2020 (MDR), respectivement 2022 (IVDR). Pour rester compatible avec le marché unique européen des dispositifs médicaux, le législateur suisse s'efforce de rendre compatibles les processus d'autorisation des études sur les dispositifs médicaux. swissethics est représentée dans le groupe de travail de l'OFSP et de Swissmedic. La procédure dite coordonnée et les responsabilités des commissions d'éthique et de Swissmedic dans ce processus ont fait partie des sujets de discussion. Lors de la réunion du conseil de swissethics de novembre 2018, les présidents des commissions d'éthique ont décidé qu'étant donné la situation structurelle actuelle des commissions d'éthique, la fonction d'état coordinateur ne pouvait pas être remplie par une commission cantonale d'éthique. Cette fonction sera donc assurée par Swissmedic.

Dans le contexte des nouvelles exigences européennes en matière de dispositifs médicaux et du développement du portail européen des dispositifs médicaux EUDAMED, les travaux préparatoires ont débuté afin de créer une interface entre BASEC et le portail de soumission de Swissmedic / EUDAMED.

Règlement européen sur la protection des données et implications en Suisse

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur dans l'UE le 25 avril 2018. De nombreuses sociétés internationales, en particulier dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, ont dû réviser leurs directives internationales en matière de protection des données afin de respecter les nouveaux standards, plus élevés que par le passé. De manière générale, le RGPD n'est pas transférable tel quel aux projets de recherche menés en Suisse et son application dans la plupart des cas n'est pas requise. Toutefois, si les entreprises pharmaceutiques décident d'appliquer le RGPD également en Suisse (par exemple, pour des raisons de compatibilité dans l'échange international de données), elles peuvent utiliser le modèle publié par swissethics en septembre 2018. Ce document a été préparé en collaboration avec l'industrie et les juristes des commissions d'éthique.

Consentement électronique dans le cadre du consentement général

En 2018, une autre question juridique concernait le développement du consentement électronique. Du point de vue des commissions d'éthique, le recours aux technologies électroniques devraient, en principe, également être possibles dans le cadre d'un consentement éclairé spécifique à un projet de recherche ou du consentement général (CG). L'absence d'implémentation dénote d'un retard par rapport aux possibilités techniques. Le problème réside

dans un défaut d'adaptation de la LRH. Du point de vue des commissions d'éthique, le consentement électronique et le développement du consentement dynamique peuvent toutefois constituer un outil approprié pour renforcer les droits du patient (autonomisation). Au sens d'une interprétation téléologique de la loi, cela serait tout à fait conforme au sens de la LRH. Par conséquent, un examen du consentement électronique dans le cadre d'un projet du SPHN est approuvé et sa mise en place est soutenue par les commissions d'éthique.

Formation initiale et continue

La formation continue organisée par swissethics le 13 novembre 2018 à Zurich portait sur les enjeux sociaux et éthiques en matière de santé dans le contexte actuel d'individualisation, de numérisation et d'intelligence artificielle. Les conférenciers étaient Prof. J. Buhmann de l'EPFZ, Zurich, Dr. Ludwig Hasler, journaliste et physicien de Zollikon, Prof. B. Prainsack de Vienne et le Dr H. Sandmeier en qualité de secrétaire général adjoint de l'Interpharma. Un total de 80 membres a participé à cette formation. Les réactions orales à l'événement ont été très positives. La portée du traitement de questions éthiques globales allant bien au-delà de détails purement réglementaires a été soulignée et appréciée par les membres.

Ceci a été confirmé par une enquête de suivi écrite: 83% des participants ont jugé très bon, et 15% bon le choix de sujets et des intervenants.

La formation continue du 22 novembre 2018 à Prangins a été l'occasion de présenter et discuter du scandale de la Thalidomide (Prof. Bernard Hirschel), des actualités de la Swiss Biobanking Plattform (Christine Currat), de recherche en néonatalogie (Olivier Baud), du nouveau registre des cancers (Prof. D. Sprumont) ainsi que de protection des données génétiques (Sebastian Fanti). Les échos à cet événement ont également été positifs, tant à chaud qu'à postériori. 69 personnes ont participé à cette journée de formation.

swissethics a organisé sa formation initiale annuelle destinées aux membres francophones le 22 novembre au matin à Prangins. Dans la mesure où peu de membres germanophones sont entrés en fonction durant l'année aucune formation initiale en allemand n'a pas eu lieu au cours de l'exercice 2018.

Depuis 2018 swissethics tient à jour un registre structuré des formations initiales et continues suivies par les membres des commissions d'éthique afin de documenter le respect des exigences en la matière.

Prises de position

Au cours de l'année sous revue, swissethics a publié deux prises de position, l'une sur les registres de recherche et l'autre sur les découvertes fortuites. L'enjeu de la première est d'indiquer les conditions légales requises pour enregistrer des données thérapeutiques dans des registres destinés à une utilisation à des fins de recherche. Les commissions d'éthique proposent un examen préliminaire des registres, y compris un examen préliminaire du consentement à obtenir, resp. de l'application du droit d'opposition.

Le document consacré aux découvertes fortuites met l'accent la question éthique de savoir *comment* traiter *quel type* de découvertes. Il se concentre sur les découvertes fortuites génétiques et les découvertes fortuites neurologiques dans un cadre d'examen par IRM. Les deux documents ont été publiés après des révisions et des consultations approfondies, auxquelles des chercheurs ont été impliqués. Un remerciement particulier est adressé à Dr Peter Kleist, directeur de la Commission d'éthique cantonale de Zurich pour sa contribution substantielle au développement du document.

Nouveaux modèles

Depuis de nombreuses années, les efforts d'harmonisation se traduisent par la rédaction de modèles communs pour la présentation, la soumission et l'évaluation de documents de projets de recherche.

Au cours de l'année en cours, un nouveau modèle de protocole a été créé pour les « autres » essais cliniques au sens du chapitre 4 de l'OClin. Ceux-ci relèvent formellement des essais cliniques, mais diffèrent de manière significative de la recherche sur des produits thérapeutiques. Une contribution importante à la préparation du modèle, qui a été approuvé par le comité swissethics et est disponible sur le site de swissethics, a été réalisée par une étudiante en philosophie (Clara Goebel) lors d'un stage d'été chez swissethics.

Un nouveau modèle d'information destiné aux participantes enceintes ou aux partenaires enceintes de participants à des projets de recherche a également été publié. Le nouveau modèle d'information conforme au RGPD a déjà été mentionné ci-dessus. La lettre de décision unifiée au niveau national, générée à partir de BASEC, a été révisée et améliorée en termes de contenu et de forme.

Afin d'évaluer de manière systématique le modèle de document d'information aux patients et d'en améliorer la compréhension, un module développé par OrphanAlytics SA est évalué en collaboration avec swissethics et sous la direction du Prof. B. Hirschel de Genève. Il permet une validation automatisée des aspects linguistiques formels fortement corrélés à la compréhensibilité d'un texte, tels que la longueur d'une phrase ou l'utilisation de termes médicaux rarement usités dans le langage courant. swissethics étudie la possibilité de proposer ce logiciel aux chercheurs via BASEC

En août, swissethics s'est penché sur le souci des chercheurs de réduire le fardeau réglementaire imposé à la recherche sur l'être humain. Le point de départ a été une réunion avec la SAKK et le SPOG, au cours de laquelle les obstacles réglementaires les plus fréquemment rencontrés ont été évoqués. L'effort administratif nécessaire n'est parfois plus corrélé au bénéfice réel. Ces préoccupations et d'autres ont ensuite été examinées par le comité exécutif de swissethics. swissethics prend les préoccupations au sérieux et poursuit, avec le CRC de Lausanne, un projet visant à réduire plus avant le fardeau réglementaire imposé à la recherche.

Consentement général et collaboration avec l'ASSM

Les derniers mois de 2018 ont apporté la preuve que la préparation d'un modèle de consentement général national permettant la réutilisation à des fins de recherche de données personnelles liées à la santé et de matériel biologique est une tâche extrêmement ardue. De nombreuses parties prenantes sont impliquées et les conceptions de ce à quoi devrait ressembler un document compréhensible pour le patient et des exigences légales à respecter semble presque impossible à réconcilier.

Les cinq hôpitaux universitaires, à travers unimedsuisse, ont été mandatés par le groupe de pilotage du projet de consentement général de l'ASSM pour soumettre un document acceptable pour tous les hôpitaux. Une formulation commune a été présentée pour la première fois. Ce document de travail interne a été approuvé sur le principe et adopté par le conseil de swissethics en novembre 2018, même si des révisions linguistiques sont encore nécessaires. Ce nouveau document marque un nouveau point de départ et on s'attend à ce qu'une version 2 du consentement général puisse être publiée en 2019.

Collaboration avec la SCTO, SPHN, SBP, Swissmedic et l'industrie

En tant qu'organisation nationale faitière, swissethics est l'interlocutrice des pouvoirs publics, de l'industrie et d'autres institutions impliquées dans la recherche. L'année dernière, swissethics a siégé aux conseils consultatifs de la SCTO, de la Swiss Biobanking Platform et au groupe de travail ELSI du réseau suisse de la santé personnalisée (SPHN). Ce dernier groupe s'est concentré sur le traitement des découvertes génétiques fortuites dans le contexte de la recherche impliquant le big data (voir également la prise de position de swissethics sur les découvertes fortuites).

Dans le cadre de la coopération avec Swissmedic, des discussions sur un concept d'autorisation dite temporaire est venu s'ajouter aux échanges déjà décrits au sujet de la réglementation des

dispositifs médicaux. L'enjeu est ici de combler l'absence de disponibilité de médicaments innovants au cours de la période allant de la réussite d'un essai clinique de phase 3 et l'autorisation de mise sur le marché du produit thérapeutique. Il existe de nouvelles exigences légales en la matière (Ordonnance sur les autorisations dans le domaine des médicaments, OAMéd, art. 52) et Swissmedic et swissethics estiment qu'il est utile de procéder à un partage des responsabilités lors de l'évaluation du dossier de mise sur le marché. Ceci dans le contexte où les commissions d'éthique ont déjà examiné la substance à tester au cours de l'essai clinique. Des discussions avec Swissmedic et des travaux préliminaires ont eu lieu, notamment en ce qui concerne le dépôt de telles demandes via BASEC.

swissethics était également représentée à toutes les réunions d'échange avec le l'OFSP et Swissmedic. Les contacts avec l'industrie se sont également poursuivis, principalement par le biais de l'interaction avec l'Interpharma au sujet de RGPD ou par l'intermédiaire de son secrétaire général adjoint, le Dr H. Sandmeier, qui a donné une conférence lors d'une journée de formation continue de swissethics. Un contact a été établi avec la Croix-Rouge suisse (SRC) afin de mettre en conformité à la loi en vigueur les consentements éclairés pour les dons de sang.

Invitations

Dr Susanne Driessen a été invitée par la faïtière des commissions d'éthique allemandes pour assurer une présentation à Berlin en juin. Le point de départ et l'intérêt principal était l'expérience acquise par la Suisse depuis l'introduction de la forme abrégée des documents d'information aux patients. Les projets visant à évaluer la compréhensibilité des informations aux patients ont également suscité un intérêt. swissethics a été invité au Dreiländersymposium (DACH) à Zurich pour une intervention plénière sur le consentement éclairé, par le SCTO pour une présentation lors du Forum « Recherche Clinique » et a participé à la table ronde de la journée sur la santé numérique de l'EPFZ à Zurich. swissethics a également pris la parole lors de la conférence nationale Swiss *medtech* à Berne dans le cadre d'échanges avec l'industrie.

BASEC

L'importance de BASEC en tant que base de données sur la recherche humaine en Suisse d'une part, et d'autre part en tant que portail électronique pour tous les requérants, est désormais bien établie. En 2018, des ajustements et des améliorations ont été apportés pour rendre les canaux de communication plus rapides et efficaces. En été, le nouveau formulaire spécifique aux notifications de sécurité permettant une soumission en continu a été mis en production. En outre, le nouveau formulaire de sécurité permet aux comités d'éthique de mieux contrôler les délais de traitement. Un autre avantage essentiel est la possibilité d'une communication des comités d'éthique excédant l'échelle des projets, ce qui permet une analyse statistique simplifiée des annonces de sécurité.

La coopération avec l'éditeur de logiciels OPTIMY en Belgique et l'hébergeur Begasoft à Berne se déroule très bien. La licence, l'hébergement et la maintenance de BASEC, y compris les nouveaux développements requis en 2018 se montent à un total de CHF 82'000 CHF, montant financé par swissethics grâce aux contributions des cantons.

Statistiques

2369 demandes initiales ont été déposées auprès de l'ensemble des commissions cantonales en Suisse (2017 : 2301, 2016: 2225 demandes).

Reconnaissance GCP

La reconnaissance par swissethics des prestataires de formations GCP s'est poursuivie et deux nouvelles formations de niveau investigateur-promoteur ont été récemment reconnues. En 2018, un groupe de travail mandaté par swissethics a défini les exigences relatives aux cours de remise à niveau GCP. Ces directives devraient à l'avenir aider à soutenir les prestataires de ce type de cours. Une participation obligatoire des investigateurs à des formations de remise à niveau GCP, par ex. à un rythme régulier de 3 ou 5 ans, a cependant été rejetée par les présidents des commissions d'éthique. Ajouter une exigence réglementaire supplémentaire semblait aller

trop loin. À l'heure actuelle, swissethics ne reconnaît pas officiellement les cours de remise à niveau GCP, mais recommande aux investigateurs de les suivre régulièrement, notamment en l'absence d'expérience de recherche pratique continue. swissethics a également rencontré le Dr Ingrid Klingmann, présidente de la plateforme européenne EFGCP dans le cadre de ce dossier.

Comptes 2018

Le financement du bureau central de swissethics et du portail BASEC est intégralement assuré par les cantons. À cela s'ajoute la compensation reçue de l'OFSP pour les investissements consentis dans le cadre du projet d'analyse des statistiques obtenues de la plateforme BASEC. Le budget total s'élève à 450 000.- CHF. Les comptes annuels ont été vérifiés par les auditeurs (Dr. M. Schärer und L. Flückiger) et certifiés corrects.

Renouvellement de la présidence de la commission d'éthique du canton de VD, CER-VD

Prof. Patrick Francioli a quitté son poste de président du CER-VD au cours de l'année. swissethics tient à le remercier pour son travail au sein du conseil et pour son rôle de vice-président de swissethics de 2014 à 2017. En tant que nouveau président du canton de VD, Prof. Dominique Sprumont a été nommé à la présidence de la CER-VD et pris ses fonctions début novembre 2018.

Bilan et perspectives

Les activités propres de swissethics ont été étendues avec la publication du rapport d'évaluation de la LRH et le travail de réalisation des prises de position sur les registres et les découvertes fortuites. En outre, de nombreux projets externes ont été soumis à swissethics, nécessitant commentaires, évaluations ou mesures de mise en œuvre directes. A ce titre peuvent être cités les projets menés en collaborations avec l'OFSP ou Swissmedic ainsi que les objets à dominantes juridiques que sont le RGPD ou le consentement électronique. L'implication de ces projets initiés par des tiers assertent également de la large reconnaissance de swissethics en tant que partenaire national compétent pour la création de conditions-cadres fonctionnelles et appropriées pour la recherche sur l'être humain.

Suite à une modification des statuts de swissethics, le comité directeur est doté de davantage de compétences, et la responsabilité de BASEC y figure dorénavant au titre des missions de l'association. Le bureau central est visible et contacté et la gestion du portail informatique BASEC ainsi que la maintenance et l'assurance de la qualité des données dans BASEC constituent une tâche essentielle de l'organisation faitière. Ainsi, swissethics se considère comme un prestataire de services pour les commissions cantonales d'éthique.

Les activités de formation proposées en 2018 ont répondu aux attentes des membres des commissions et ont reçu d'excellentes évaluations. Cela encourage swissethics à continuer sur la voie dans laquelle elle s'est engagée. Pour 2019, un événement sur la dignité, la personnalité et la santé - les pierres angulaires de la LRH - pourrait éventuellement être proposé.

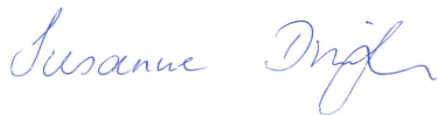
swissethics s'est efforcée de soutenir l'OFSP dans le cadre de coopérations importantes, notamment dans le cadre du projet portant sur les statistique BASEC ainsi que dans ceux d'autres projets de recherche sectorielle. En coopération avec le législateur, swissethics cherche à répondre aux exigences en matière de compatibilité et à trouver des solutions conformes aux normes européennes. L'environnement réglementaire avec la révision de la loi sur la protection des données en Suisse, du RGPD européen, du MDR et de l'IVDR sera également au cœur des sujets abordés en 2019.

swissethics souhaite soutenir l'application des technologies électroniques à la recherche sur l'être humain et a pris des mesures importantes en 2018 à cet effet. Le Big Data et les questions relatives à la médecine personnalisée ou encore à l'intelligence artificielle seront autant de nouveaux défis futurs à relever par les commissions d'éthique.

Le devenir du document de consentement général national demeure incertain. Il n'est pas encore clair si une solution unanimement acceptée sera trouvée. unimedsuisse et swissethics sont cependant parvenus à un consensus 2018, et celui-ci qui pourrait également perdurer à l'avenir.

Un échange avec Swissmedic au sujet des inspections est prévu pour 2019 - un sujet important également du point de vue des commissions d'éthique. L'accord-cadre avec l'OFSP devrait également être conclu en 2019, après de longs travaux préparatoires des deux côtés.

Les projets et les résultats susmentionnés ont été élaborés par le bureau et la direction de swissethics (1,4 EPT au total, avec une assistance externe uniquement pour les traductions et / ou l'informatique) en collaboration avec les commissions cantonales d'éthique. Les objectifs mentionnés au début du présent document resteront valables en 2019. Comme les années précédentes, swissethics s'efforcera de rassembler les compétences des commissions cantonales d'éthique et de les rendre aussi disponibles que possible au niveau national. En ce sens, swissethics tient à remercier toutes les personnes impliquées, en particulier les commissions cantonales et tous les collaborateurs et partenaires, pour la bonne et constructive collaboration au cours de l'année écoulée.



Dr. med. Susanne Driessen
Präsidentin swissethics